

Compte rendu d'AG ordinaire du Sou des écoles laïques de Collonges-Fort-l'Écluse



Date : 16/10/2023 à 20h00

Présence : Benjamin Jaumon, Pauline Pelletier, Stéphanie Le Scanff

Zoom pour le bureau : Solenn Medici, Sonia Martinez, Augustine Schmidli

Zoom pour l'école : Frédérique Habauzit, Marine Favre

Zoom pour les parents délégués : Virginie Malingre, Sidonie Gauroy, Virginie Goncalves, Lucia Faravelli, Amandine Fontaine, Mariem El Ghazouani, Carole Bailly, Laurent Cartaux

Absent : Gaëlle Chatel, Diana Argaud-Konate

Ordre du jour :

- Présentation du projet de sortie scolaire (15 min)
- Présentation de la proposition de budget du Sou (15 min)
- Présentation des comptes (15 min)
- Questions/Réponses (15 min)

-Présentation du projet de sortie scolaire :

Le devis détaillé de la sortie scolaire est présent sur la page :

<https://www.sou.ovh/vieasso.html#fi231016>

Les 3 classes de CM1/CM2 des institutrices : Frédérique Habauzit, Marine Favre et Diana Argaud-Konate ont émis le souhait de partir en sortie scolaire avec leurs élèves au Château de Theix (Saint-Genès-Champanelle 63122) du mardi 2 au vendredi 5 avril 2024.

Le planning sera le suivant :

	Mardi 2.04	Mercredi 3.04	Jeudi 4.04	Vendredi 5.05
Matin	Départ en car pour Saint-Genès-Champanelle 	7h30 : Petit déjeuner Départ 9h00 	7h30 : Petit déjeuner Départ 9h00 	7h30 : Petit déjeuner 9h30 - 12h Rangement & Jeu bilan
Midi	Repas sur le centre	Puy de Lemptégy Visite guidée	Vulcania Visite guidée	Repas sur le centre
Après - midi	14h - 16h30 Découverte du parc & introduction au volcanisme Installation sur le centre Goûter 17h - 19h Classe Douche	Pique-Nique Puy de Lemptégy Grotte de Volvic 	Pique-Nique Vulcania Visite libre 	Départ du centre en début d'après-midi et retour 
Dîner	Dîner sur le centre			
Soir	Soirée libre			

Explication de la sortie scolaire par Frédérique et Marine :

Séjour de 4 jours et 3 nuits en Auvergne, quelques balades pour découvrir les volcans, une visite de vulcania, accompagné de 4 parents et accompagnateurs de vie.

L'idée est de faire découvrir les volcans, l'Auvergne, le patrimoine architectural, l'art roman, l'art gothique, les volcans sont vus cette année en science.

Benjamin : Question sur le fait que tous les enfants ne partiront pas (65 sur les 72), est-ce que cela pose problème à l'Éducation Nationale, vu que Frédérique nous avait informé lors de la première réunion sur la sortie, que si des enfants ne pouvaient partir, l'EN n'autoriserait pas la sortie scolaire.

Marine : L'EN ne permet pas de partir si plus de 8 élèves par classe ne partent pas.

Le sondage qui a été lancé, a été fait en partie afin de savoir si les parents étaient prêts à s'engager pour la sortie scolaire (financement des familles, accompagnateurs, aide pour des parents pour des actions afin de financer la sortie scolaire).

Entre le moment du sondage et aujourd'hui certains parents qui refusaient de participer au paiement de la sortie ont décidé d'accepter le paiement (140€) de la sortie.

Ma classe de CM1/CM2 a fait une vente de gâteaux vendredi qui a ramené presque 300€ (298€ et quelques)

Benjamin : La vente de gâteaux ne rentre pas dans les comptes de la sortie scolaire, nous l'avons dit à Frédérique lors de la réunion de présentation du projet.

Frédérique : Par contre, la dernière fois je n'avais pas relevé, mais je ne vois pas pourquoi en fait ?

Stéphanie : Si le Sou peut donner autant c'est grâce notamment à la cotisation, à l'argent des gâteaux et aux différentes actions que le Sou mène. Si des enseignants veulent garder pour leur classe la vente des gâteaux, le Sou ne pourrait pas financer autant que ce que le Sou a proposé, après c'est un accord à prendre entre nous.

Frédérique : Parce qu'en fait, la vente de gâteaux, les années antérieures, quand on faisait un projet de financement, c'est pour ça que vous avez une vente de gâteaux exceptionnelle, parce que les parents ils se sont donnés, ils ont fait des gâteaux, tout le monde les a achetés. Parce que sinon cet argent il va servir à quoi ?

Solenn : Jusque là, les ventes de gâteaux servaient déjà à financer, pas spécifiquement par classe, ça sert à financer pour les 2 écoles finalement. C'est de l'argent qui est réuni pour tous.

Sidonie : Je suis d'accord avec Frédérique, surtout si c'est les parents des CM1/CM2, c'est quelque part logique que cet argent soit récolté pour cette sortie, non ?

Solenn : En fait cet argent en fait déjà partie dans ce que le Sou va financer pour la sortie, cet argent a déjà été inclus, tous les événements notamment les ventes de gâteaux rentrent dans le financement.

Lucia : Combien de ventes de gâteaux par année sont prévues ?

Marine : Normalement en ayant revu le planning, presque 1 par semaine, il y a déjà eu cette année, de mémoire autour de 150€ de recettes par vente.

Stéphanie : J'avais entendu dire que c'était 3 ventes de gâteaux par classe cette année. Nous avons la chance d'avoir 2 parents d'élèves qui étaient au Sou des écoles parmi nous (Laurent, Carole), ils pourraient nous dire si la vente de gâteau était par classe ou rentrait dans le budget du sou. De souvenir l'argent des ventes de gâteaux rentrait dans le budget du Sou via une remise au trésorier, donc ça rentrait dans les recettes globales du Sou.

Benjamin : Pour faire court, sur le bilan de l'année passé, nous n'avons pas de détail par classe. Recette sur 2022/2023 : 3163€. Nous n'avons pas eu de détails par classe, c'est un pot commun dans les recettes totales du Sou.

Stéphanie : Au même titre que les cotisations, au même titre que ce qu'on a gagné au fête de Noël, au différents événements..etc

Marine : Du coup cela voudrait dire qu'il faudrait faire des événements spéciaux pour récolter de l'argent pour la sortie scolaire ?

Benjamin : Exactement oui.

Amandine : Du coup je comprends que les ventes de gâteaux sont répartis sur toute les classes, mais si les CM1/CM2 veulent faire quelque chose de spécifique pour récolter des fonds pour leur sortie, est-ce que cela sera aussi mis en pot commun du Sou, ou ?

Benjamin : Non, ce sera uniquement pour le financement de leur voyage. Par exemple, le Sou avait proposé de faire une tombola avec vente de ticket à Frédérique lors de la première réunion, et ça, tout le bénéfice irait uniquement pour la sortie CM1/CM2. Parce que le CM1/CM2, je vais vous remettre le devis de la sortie scolaire : donc pour 75 enfants, c'est 22.000€ et le car c'est 6350€ soit un total de 28.000€, pour ça qu'on avait prévu de faire au moins une tombola et quelqu'un du Sou c'est rencardé avec nature&découverte (Val Thoiry) pour faire de l'emballage de paquets cadeaux, nous avons déjà des gens du Sou qui se sont inscrits. Et ça c'est pareil, tous les bénéfices sont entièrement reversés au fond sortie scolaire CM1/CM2, peu importe qui emballe.

Stéphanie : La tombola et l'emballage de cadeaux étaient à la base prévu pour aller dans le fonds général du Sou, et le bureau a décidé de reverser l'intégralité des bénéfices pour ces 2 événements au fond de sortie scolaire CM1/CM2, en plus du financement du Sou pour ce voyage.

Et si les parents d'élèves et élèves veulent faire d'autres actions, libres à vous de vous organiser, et ces bénéfices iront à 100% dans le fonds de la sortie scolaire.

Marine : Je sais que j'ai des élèves qui m'ont proposés de faire éventuellement l'emballage des courses à Intermarché Péron

Benjamin : C'est aussi une action que le Sou voulaient proposer aux classes des CM1/CM2

Lucia : On peut aussi organiser des ventes de gâteaux à Intermarché.

Marine : Certains ont aussi comme idée de faire des ventes de leurs vieux jouets..etc..
 Lucia : Si on décide de faire un vide grenier, comme Marine le disait pour vendre leurs vieux jouets par exemple, est-ce qu'il y aurait une salle à prêter pour le faire, ou ?

Benjamin : Alors le problème de ça, c'est que maintenant la mairie autorise uniquement 3 prêts du foyer rural pour le Sou, à savoir : la fête de Noël, la kermesse et le vide-grenier, en dehors de ça, c'est une location à hauteur de 450€ le week-end. Après, libre à vous de demander à la mairie pour obtenir une salle.

Marine : On peut voir aussi pour faire ouvrir la cour de récréation de l'école du haut pour organiser la vente, nous allons nous renseigner auprès du maire afin de savoir si c'est possible.

Stéphanie : Pour ce genre d'événement, le maire est assez coopératif pour ça.

Marine : Je vais voir directement avec le maire, ça peut-être un point à aborder au prochain conseil d'école.

Lucia : Je me souviens d'une sortie scolaire, il y a 2 ou 3 ans, un parent pizzaiolo avait fait des pizzas pour vendre et les bénéfices allaient à la sortie.

Stéphanie : Oui oui c'est une bonne idée, après tout ce que vous pouvez faire, je pense que c'est bénéfique, les gens sont assez prêt à aider, pour les enfants, les gens donnent vite 5 à 10€, Benjamin est parti recouché notre grand, il va vous présenter la proposition de financement du Sou, comme ça, cela vous donnera une idée de ce que le sou peut donner et de ce qui reste après à trouver comme fond.

-Présentation de la proposition de budget du Sou :

Lecture du document par Benjamin :

https://www.sou.ovh/SortieScolaire/231016_Proposition_financement.pdf

Présentation des comptes :

Description	Nbr	Prix unitaire	Total
<i>Sortie Scolaire 3 classes CM1/CM2</i>			-1435,00 €
Budget Car	1	-6 350,00 €	-6 350,00 €
Budget hébergement	1	-18 648,00 €	-18 648,00 €
<i>Sous-total sortie scolaire</i>		-24 998,00 €	
Participation Famille	62	140,00 €	8 680,00 €
Aide CCAS famille sans finance	3	140,00 €	420,00 €
Estimation Tombola	1	1563,00 €	1563,00 €
Estimation emballage cadeau N&D	1	500,00 €	500,00 €
Financement Sou	61	160,00 €	9 760,00 €
Paiement de la cotisation par les familles	4	160,00 €	640,00 €
<i>Sous-total financement Sou complet</i>	65	160,00 €	10 400,00 €
Financement Mairie ??	1	2 000,00 €	2 000,00 €

Estimation des gains de la tombola : Par exemple en prenant un kit du genre : <https://www.lasouris-verte.fr/accueil/tombola-a-vos-couleurs-kit-36-tireuse-a-biere-1471>

Pour un investissement de 1029€, si tous les tickets (1296) sont vendus (2€), le bénéfice est de 1563€.

Frédérique : Pour revenir à la tombola, nous avons un système différent, on éditait 20 tickets par famille, puis on achetait 3 gros lots.

Benjamin : Après, pas de soucis, si vous voulez faire votre lot, vous pouvez, on a juste pris en exemple un kit de la souris verte pour avoir une idée du gain possible.

Frédérique : Par contre, je reste bloqué sur les ventes de gâteaux, mais, quand moi je faisais les budgets les autres années, ils apparaissaient sur le budget de l'inspection académique, parce que dans les classes qui ne font pas de sorties scolaires avec nuitées, les parents ne font pas forcément beaucoup de gâteaux, et souvent on a qu'un site de vente. Et finalement les classes qui font des sorties, c'est ce qu'on vous disait, on a de très bons chiffres parce que les familles font beaucoup de gâteaux, du coup je trouve très bizarre que ces ventes de gâteaux ne soit considéré comme l'apport des classes, parce voilà c'est les parents qui font les gâteaux.

Marine la semaine dernière avait presque 29 gâteaux ou je sais pas combien.

Marine : Pour 23 élèves, j'avais plus de 25 gâteaux, donc j'ai des familles qui ont fait plusieurs gâteaux. Après je comprend votre point de vue, mais je partage aussi celui de Frédérique. Là en moyenne sur le début de l'année pour les ventes, ont ramené à peu près 150€. Donc pourquoi pas couper la poire en deux, ramener une partie de la vente dans le pot commun mais en garder une autre pour financer ce voyage.

Benjamin : De toute façon, il faut que j'en parle avec le bureau, mais de mémoire ce que j'avais c'était que ça rapportait 150€

Stéphanie : L'année dernière les petites classes, c'était 200/250€ que cela rapportait pas 150€

Solenn : Moi ce que je tiens à dire, c'est que les fonds que le Sou à actuellement comprennent les fameuses ventes de gâteaux, donc si on les enlève, ça veut dire que ça va impacter le financement du Sou, et ça va l'impacter pas forcément dans le bon sens. Il vaut mieux que l'on garde les ventes de gâteaux et qu'on propose d'autre idée pour trouver des fonds

Marine : Pourquoi pas.

Sidonie : Ma question est sur ce tableau, tombola c'est pas par le sou, emballage de cadeau c'est pas par le sou, et c'est ça ?

Benjamin : Oui c'est ça

Sidonie : En fait c'est avec qui ? c'est avec les parents d'élèves, c'est les parents d'élèves délégués, avec les maîtresses ?

Benjamin : Le tombola ça peut être fait soit on achète un lot, soit Frédérique était motivé à acheter des lots et faire les tickets, donc ce serait Frédérique je pense, Ensuite les emballages cadeaux, c'est déjà, un membre du Sou à déjà fait tout l'administratif avec Nature&Découverte, donc il y a juste à s'inscrire sur le planning doodle pour aller emballer les cadeaux et il y a déjà des gens du Sou qui sont inscrit et ça vous est reversés.

Frédérique : Mais je ne comprends pas, si on fait la tombola, si on fait les ventes de gâteaux, il faut encore trouver, donc c'est une grosse somme 4000€ ? Pour avoir organisé des levés de fond les années passées, 4000€ c'est une très très grosse somme.

Stéphanie : Le budget de votre sortie est aussi énorme, 25.000€

Frédérique : Je voudrais éclairé cette sortie, il y a énormément de parents, il y avait des parents lors du dernier conseil d'école, il y avait une espèce d'injustice du sens où pendant toutes les années de la maternelle jusqu'au CM2, payé des cotisations du Sou sans que leur enfant fasse de sortie scolaire avec nuitée. Nous cette année, on avait la chance de pouvoir avoir les 3 maîtresses qui avaient les classes de CM2, partantes pour faire une sortie, et en plus avoir tous les élèves de CM1, cad sur 2 promos personnes ne serait oublié. Et c'est pour ça aussi qu'on est partis sur ce projet, mais derrière, moi j'ai l'impression qu'on nous dit, vous dépenser beaucoup d'argent pour les CM1/CM2 et du coup c'est pas juste. Je pense qu'il y a eu une mauvaise, enfin, je pense que si le départ, enfin, j'ai l'impression que les règles du jeu, elles ont changé. Cad d'habitude les parents nous disaient avant de partir de l'école c'est bien que les CM2 soit partie. Mais nous quand on organise une classe de découverte, c'est beaucoup de travail, c'est une grosse pression, d'une part de l'inspection etc., c'est une grosse responsabilité, emmener 65 élèves, trouver des accompagnateurs, et la on va ce mettre une pression supplémentaire à trouver 4000€. Je pense que ce qui est inédit, c'est que les autres années, nous avions parmi le bureau du Sou, des parents avec des élèves en CM2, et le bureau validait toutes nos demandes. La moi j'ai l'impression, que vous voulez bien nous accompagner, mais ça me paraît énorme, surtout qu'on a enlever la tombola, on a enlever les ventes de gâteaux etc..

Benjamin : Non non, vous avez les gains de la tombola

Frédérique : Bah et 4000€ ? 4075€ c'est une grosse somme quand même hin !

Stéphanie : Mais madame, je ne sais pas si vous vous rendez compte, l'année dernière le Sou a financé 21000€ pour **toutes les classes**, là votre sortie coûte 25000€..

Frédérique : Oui mais justement mais temps que...

Stéphanie : Vous pouvez me laisser finir s'il vous plaît ? On est pas non plus Rothschild, on a aussi un certain budget, on peut pas inventer l'argent, et il y a pas non plus que la sortie des CM1/CM2 que le Sou doit financer, la déjà avec le doublement de financement, vous êtes à presque 10.000€ de financement du Sou et on a en plus augmenter le financement du Sou pour toute l'école. Vous êtes à 10.000€ sur les 25.000€ de financement, on ne peut pas se permettre déjà de dépenser autant que votre classe pour les autres classes, faut voir aussi ça, nous avons un budget non extensible.

Solenn : Après vous pouvez échanger aussi avec les autres instituteurs, voir si d'autres ont des projets, et voir à récupérer des fonds sur des sorties qui se feront pas sur les autres classes.

Frédérique : Après l'égalité, ce n'est pas de donner la même somme à tout le monde, par exemple des classes une sortie d'une journée suffit. C'est pas de l'inégalité vous voyez ? C'est simplement qu'on a des besoins différents à chaque âge. Avec des cycles 3, c'est des activités, du personnel encadrant, on le voit bien avec le prix du budget que Mme Baroni vous a fait passer, ce n'est pas les même ordre de prix. Loin de moi de donner tout au CM1/CM2, mais trouver 4000€, il me semble que les bénéficiaires d'une kermesse c'est pas tout à fait 4000€ non ?

Benjamin : Je vous laisse aller voir l'ancien bureau car je n'ai pas ces informations. Je ne peux pas vous dire combien a rapporté la kermesse car je n'ai pas les chiffres.

Carole : Juste une question sur le budget présenté, est-ce que la subvention de la mairie à été compté ou pas ?

Benjamin : Non

Redémarrage du Zoom 20:39

Benjamin : Nous allons attendre que tout le monde se reconnecte au Zoom.

Reprise à 20:41

Benjamin : Donc non Carole, les aides de la mairie n'ont pas été comptés.

Carole : Est-ce que la subvention rentre dans la participation au Sou ?

Benjamin : Non non, ce sera en plus au budget de la sortie, il faut que les profs se rapprochent de la mairie pour faire les demandes de subventions.

Carole : Donc potentiellement ça ramène à 1500€ le restant ?

Stéphanie : Nous avons préféré ne pas l'inclure dans les calculs, car ce que nous avons entendu, c'était au bon vouloir de la mairie, il y a des années où la mairie a donné beaucoup, des fois peu voir rien donné. Donc nous avons préféré ne pas l'inclure pour ne pas fausser les chiffres. Après bien sûr, plus vous allez pouvoir avoir de la mairie, moins il y aura de fonds à trouver.

Laurent : La mairie donne en fonction des devis de transport, donc forcément, des années il y a moins, des années il y a plus. Il faut ce renseigner, je ne veux pas dire de bêtise, mais je crois que c'est basé sur les devis de transport

Benjamin : Pour la sortie il y a un devis de 6350€ donc je pense que vous pouvez récupérer pas mal de subventions du coup. Donc oui, si vous obtenez 2500€ de la mairie, il reste plus que 1500€ à trouver, je pense que c'est réalisable.

Stéphanie : Avec des ventes de gâteaux chez Inter, emballage des courses, il y a plein de choses qui peuvent être fait par les enfants. Même dans le cadre de l'enseignement, il peut être fait des choses à vendre (porte-clé par exemple)

Sidonie : Est-ce qu'il y a d'autres demandes de financement de sortie scolaire financé par le Sou ?

Benjamin : Alors oui, je ne me souviens plus pour quelle classe, mais nous avons reçu des devis pour 9000€, pour 4500 et pour encore, je ne sais plus trop encore, mais les 25.000€ prévu par le Sou pour les sorties vont y passer, c'est sûr.

Stéphanie : C'est pour ça, comme nous n'avions tout le budget de toute les classes, c'était difficile de vous dire oui ou non, c'est pour ça que le Bureau à prévu un budget pour l'ensemble des classes de 25.000€, à ce moment là, voyez entre enseignant comment vous répartir au mieux ce budget entre toutes les classes.

Benjamin : Oui exactement, regarder comment répartir au mieux l'argent sur toutes les classes, si des maternelles font une sortie d'un jour, les CE1 une sortie sur 3 jours et cm1 sur 4 jours, vous pouvez, vous répartir ce budget de 25.000€

Sidonie : Est-ce que c'est un sujet qui doit être abordé en conseil d'école ? Je m'adresse au maitresse.

Marine : Je pense qu'il est préférable qu'on en parle entre collègues avant d'aborder ça en conseil d'école, nous avons un conseil des maîtres dès demain, ça pourra être un point : les sorties scolaires, on pourra les aborder.

Lucia : Est-ce que le Sou des écoles à une limite pour avoir une proposition de sortie ?

Benjamin : Nous en sommes, on s'en fiche, mais le plus tôt, car pour avoir des grands centres d'hébergement sont très vite réservés, donc le plutôt le mieux. Mais le budget maximum pour toutes les classes pour l'année 2023/2024 est de 25.000€ et il ne pourra pas être dépassé.

Marine : Et si une action rapporte beaucoup plus qu'espérer ?

Benjamin : Ha bah ça va dans votre fond, si vous levez plus, vous pouvez baisser le prix de la part des parents. Par exemple la part des parents actuellement à 140€ par enfant, cela fait un total de 8680€, donc si vous arrivez par vos actions à avoir 8000€ de plus que les 1500€, bah la part des parents passe à 680/62 soit un peu plus de 10€ par enfant au lieu de 140€. Nous, le bureau, n'avons pas de soucis avec ça.

Solenn : Après on s'écarte un peu du sujet, mais les différentes classes on fait des demandes pour renouveler du matériel, le Sou à débloquer une enveloppe de 6000€ (500€ par classe) pour le renouvellement de ce matériel, après le surplus que vous apporter peut aussi aider à financer ce matériel.

Marine : Il faudrait déjà réussir à réunir le montant qu'il faut de base.

Solenn : Bien sûr, mais n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie, vous aurez déjà une bonne base de ce qu'il vous reste à financer.

Marine : Mais qui doit contacter la mairie ?

Solenn : Le plus simple, ce serait la personne qui porte le projet, nous pour le coup, on finance une partie, mais nous ne sommes pas le mieux placé pour expliquer le projet à la mairie et pourquoi la mairie devrait financer en partie votre projet.

Marine : Donc c'est les maîtresses qui doivent aller voir le maire pour savoir si une participation est possible de la mairie ?

Benjamin : Soit les maîtresses, soit les parents délégués, ou les parents d'élèves, vous vous arrangez comme vous voulez après. Il faut savoir qu'annuellement le budget de la mairie de Collonges est de 2 millions d'euros, l'année dernière celui-ci était de 4 millions, la mairie a prévu 1.2 millions de travaux, et 800.000€ d'investissement, je pense que vous pouvez aller lui réclamer un peu d'argent pour les enfants.

Amandine : Je pense qu'on s'égaré et que la mairie a des projets autres que la sortie scolaire, là on parle du financement de la sortie des enfants.

Benjamin : Moi je pense que l'avenir des enfants est plus important que de vouloir refaire la façade d'une église qui n'en a pas le besoin, après chacun voit midi à sa porte.

Amandine : Chacun pense ce qu'il veut, ce n'est pas nous qui gérons le budget de la mairie.

Benjamin : Non mais nous sommes votant et on peut aller dire à la mairie qu'il y a d'autres priorités que la rénovation de la façade de l'église parce qu'elle fait tâche par rapport au nouveau bâtiment à côté. Mais certes, passons.

Amandine : Ce sera le maire et ses conseillers municipaux qui prendront la décision.

Lucia : Donc il faut que l'on fasse une réunion entre les parents délégués et les maîtresses et pour voir qui va faire la demande ?

Frédérique : Non, on peut faire la demande, mais le problème c'est qu'il ne nous donne pas la réponse très vite, moi c'est surtout les 4000€, subventions de la mairie ou pas.. Je vois sur un fichier, que par exemple la vente d'agrumes c'était 400€ de bénéfice, donc il faut que l'on fasse 10 actions. Le problème c'est que c'est toujours les mêmes parents qui font les choses et que donc ça va être dur pour eux. C'est normal que j'aie des doutes, nous n'avons pas forcément 65 familles qui sont prêtes à faire des actions, je me dit, est-ce que l'on a pas intérêt à changer complètement de projet, pour aller dans le sens de votre budget. Nous avons peut-être été trop ambitieux par rapport au budget de cette année.

Benjamin : Après si vous voulez, c'est votre choix, oui.

Solenn : Après si vous obtenez le financement de la mairie, et la tombola votre budget est bouclé très rapidement.

Sidonie : Encore une fois, l'estimation tombola, emballage tout ça, c'est pas par le Sou, c'est par les parents d'élèves CM1/CM2 et les intits, c'est ça ?

Benjamin : Oui exactement. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Marine : Oui moi, donc pour la tombola, c'est vous qui organisé les tickets et les lots ou c'est aux enseignants ?

Benjamin : C'est ce que l'on disait tout à l'heure, soit nous (le Sou) achetons un lot à la souris verte, on vous fournit les tickets à vendre par les enfants et on fait le tirage lors d'un événement, soit comme disais Frédérique, elle préférais acheter des lots et fabriquer les tickets, c'est comme vous voulez.

Marine : Si on fabrique, on avait fait les comptes avec Frédérique, en prenant 3 gros lots (1 par classe), si tous les élèves participent en vendant une 20aine de tickets, ça fait 2300€ de bénéfice.

Benjamin : Oui oui, encore une fois, si vous préférez faire votre tombola, il n'y a pas de soucis avec nous le bureau. Si vous voulez faire une tombola avec 200 tickets à 100€ il n'y a pas de soucis avec nous.

Stéphanie : C'est vraiment quelque chose que le Sou ne va pas gérer, donc vous vous organisez comme vous voulez. Nous n'avons pas à rentrer dans votre organisation.

Marine : Ok, Bon maintenant la discussion va être entre les parents délégués et les autres maîtresses et voir ce que l'on décide, je sais pas si les parents m'entendent ?

Tous les parents délégués : Oui oui très bien.

Marine : Nous allons organiser une réunion dans la semaine avec les maîtresses et parents délégués pour en discuter.

Benjamin : Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Tout le monde : Non, merci.

Fin de la réunion 21:05